

PLU

- Plan Local d'Urbanisme -

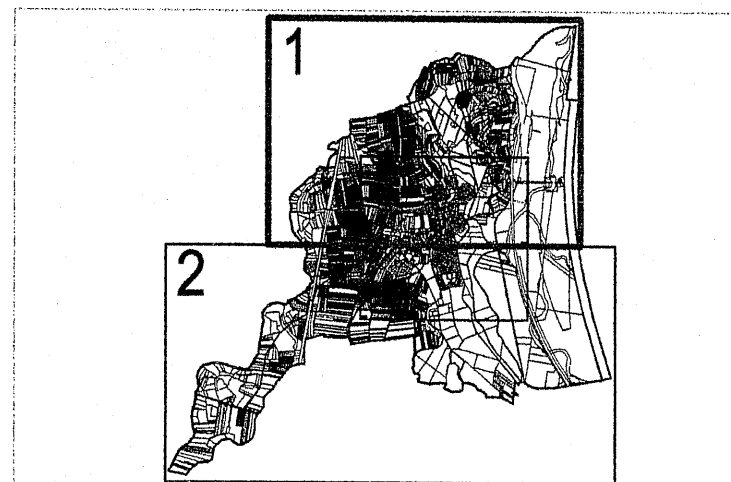
Commune de

GERSTHEIM

PLAN DU REGLEMENT Planche 1

ECH: 1/5000

Elaboré le
20/06/1979
Révisé le
19/01/1989
Révision simplifiée
n°1 le 14/11/2005
Révision simplifiée
n°2 le 14/11/2005



REVISION N°2
APPROBATION

Vu pour être annexé à

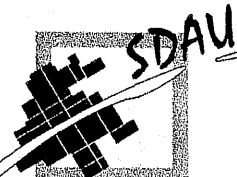
la délibération du 16 JUILLET 2007

A GERSTHEIM

LE

7 AOUT 2007

Le Maire



SERVICE DEPARTEMENTAL
D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME
Hôtel du département - Place du Quartier Blanc
67064 STRASBOURG CEDEX 9
Tél : (03 88 78 61 01 - Fax : (03 88 78 68 88 - Mail : sdau@gr71.fr)

PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE PLU

1- LE ZONAGE

- Limite de zone ou limite de secteur de zone
- UA** Désignation de zone
- NCa** Désignation de secteur de zone

2 - LES EMPLACEMENTS RESERVES

- A1** Numéro
- 15** Emprise de l'emplacement réservé
- Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir

3 - LES AUTRES PRESCRIPTIONS

- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Recul par rapport à l'axe de la voie pour les : autres constructions ; habitations.
- Recul par rapport à l'alignement ou à la limite d'emprise des voies
- Recul par rapport à la limite de zone

Liste des emplacements réservés		
Numéro	Destination	Bénéficiaire
1	Installation d'intérêt général : Extension de la station d'épuration	Commune

